

Rapport d'activités 2018



...Nous allons continuer à travailler ensemble,
encourager nos bénévoles,
mobiliser de nouvelles générations,
rechercher de nouveaux partenariats, ...
Afin de favoriser l'expertise citoyenne



SOMMAIRE

	Pages
L'ANNEE 2018 EN QUELQUES CHIFFRES	5 à 7
FOCUS SUR LES TEMPS FORTS DE 2018	9 à 29
L'ANCCLI au service des CLI	10 à 17
L'ANCCLI favorise la montée en compétence des CLI	19 à 21
L'ANCCLI participe à la concertation sur les 4 ^{ème} réexamens 900MWe L'ANCCLI rencontre les instances parlementaires	23 à 25
LES INSTANCES DE L'ANCCLI	27 à 29 31 à 34
L'ANCCLI ET SA COMMUNICATION	35
LES PARTENARIATS DE L'ANCCLI	37 à 43
LES AUTRES RENCONTRES	45 à 46
EUROPE ET INTERNATIONAL	47 à 48
CONCLUSION	49

L'ANNEE 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

Les 34 CLI adhèrent toutes à l'ANCCLI



Plus de 120 jours de déplacements pour l'équipe de ANCCLI

Instances de l'ANCCLI

- 4 réunions du Bureau
- 3 réunions du Conseil d'Administration
- 1 Assemblée Générale
- 6 réunions des Groupes Permanents
- 1 réunion du Club des chargés de mission des CLI
- 1 réunion du Groupe de Travail « CLI Transfrontalières »
- 2 réunions du Groupe d'experts scientifiques associés de l'ANCCLI
- 20 réunions des divers comités de pilotage, réunions internes ANCCLI

L'ANCCLI organise, conjointement avec ses partenaires, des manifestations à l'attention des membres de CLI

- 1 journée d'échanges sur le Dossier d'Options de Sûreté relatif au projet de construction d'une piscine d'entreposage centralisé de combustibles usés (ANCCLI-IRSN-ASN) 28 mars 2018
- 2 journées de travail dans le cadre du dialogue technique sur les 4èmes ré examens périodiques des réacteurs de 900MWe (ANCCLI-IRSN-ASN) 11 et 26 juin 2018
- La 30ème édition de la Conférence annuelle des CLI 07 novembre 2018

L'ANCCLI participe aux réunions de travail de ses partenaires

- 15 réunions de travail des GT ASN (CODIRPA, RNM, COFSOH, Cuve EPR, copil iode, séminaires, conférence des CLI, ...)
- 27 réunions de travail avec l'IRSN (Comité de suivi, GT Opal, GT Déchets, Réexamen de sûreté, Environnement, Santé, DOS Piscine, REVES...)
- 3 réunions du Conseil d'Administration de l'IRSN
- 2 réunions plénières du Comité d'Orientation de la Recherche (COR) de l'IRSN
- 4 réunions plénières du HCTISN
- Nombreuses réunions des GT du HCTISN (GT TFA, GT cuve, GT cycle du combustible)
- Près de 20 réunions relatives à la concertation sur les 4èmes réexamens de sûreté des réacteurs 900 MWE avec HCTISN, ASN, IRSN, EDF

L'ANCCLI rencontre les acteurs nationaux

- Rencontre avec M. Vo Van Qui du Commissariat à l'Énergie Atomique 23 janvier 2018
- Rencontre avec le Commandement Spécialisé pour la Sécurité Nucléaire (COS-SEN) - 11 avril 2018
- Rencontre avec la Présidente de la Commission Particulière du Débat Public du PNGMDR - 29 juin 2018

L'ANCCLI rencontre les instances parlementaires

- Audition par la Commission d'Enquête Parlementaire sur la Sûreté et la Sécurité des installations nucléaires
- Audition par la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable du Sénat
- Rencontre avec des parlementaires : 3 réunions

La communication de l'ANCCLI

- 5 Newsletters
- Renforcement de notre visibilité sur les réseaux sociaux (nombreux Tweets)
- Interviews par des journalistes (Voix du Nord, Ouest-France)

L'ANCCLI en Europe et à l'international

- Nombreuses réunions dans le cadre de NTW (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale, GT Communication, Séminaire de réflexions stratégique)
- Participation, avec la CLI de Cattenom, à l'atelier technique de l'AIEA sur l'implication des parties prenantes dans le cycle de vie d'une installation nucléaire - 3 au 7 septembre 2018
- Participation à une conférence de l'AIEA sur les liens entre la société civile et l'IRSN, expert technique public 17 octobre 2018
- Participation au séminaire du programme européen ENGAGE 12 et 13 octobre 2018
- Rencontre avec des représentants de l'autorité de sûreté nucléaire Chinoise 30 octobre 2018
- Participation, avec la CLI de Cattenom, à l'atelier technique de l'AIEA sur les expériences des parties prenantes à l'échelle locale dans les programmes de gestion des déchets nucléaires - 12 au 16 novembre 2018

En 2018, l'ANCCLI ...

1) RENFORCE SON ASSISTANCE AUX CLI
2) FAVORISE LA MONTEE EN COMPETENCE DES MEMBRES DES CLI
3) PARTICIPE AU PROCESSUS DE CONCERTATION VOLONTAIRE sur les enjeux de sûreté liés aux 4èmes réexamens de sureté des réacteurs de 900MWe
4) RENCONTRE LES PARLEMENTAIRES

1) L'ANCCLI AU SERVICE DES CLI

L'une des missions essentielles de l'ANCCLI, inscrite dans ses statuts, est de « favoriser l'échange d'expériences et la mise en commun d'informations entre les différentes CLI et entre les CLI et l'ANCCLI.

L'ANCCLI souhaite aussi offrir aux CLI qui le souhaitent, un soutien logistique sur l'ensemble de leurs missions (organisation des réunions publiques, de formations, d'expertises, accompagner la montée en compétence des membres des CLI...).

Pour ce faire, l'ANCCLI a, depuis de nombreuses années, mis en place :

- * un Club des chargés de mission des CLI
- * des Groupes Permanents thématiques
- * un Groupe de Travail « CLI Transfrontalières »

De récents audits menés auprès des CLI par l'ANCCLI et par l'ASN démontrent que l'ANCCLI répond pleinement aux attentes des CLI (plus de 80% d'entre-elles soulignent la pertinence des actions de l'ANCCLI).

A) Le Club des chargés de mission des CLI : un lieu de dialogue pour échanger, partager les bonnes pratiques et mutualiser les actions

Le Club des chargés de mission des CLI a été créé par l'ANCCLI afin de permettre aux chargés de mission des CLI d'échanger entre eux, de partager leurs expériences et de



faire remonter leurs besoins, leurs préoccupations, auprès de l'ANCCLI, auprès des partenaires institutionnels (ASN, IRSN, ...) mais aussi auprès des exploitants qui participent aux réunions.

Les initiatives des uns donnent des idées aux autres. Mais aussi, la mutualisation, les réflexions menées dans le cadre du Club permettent de faire ressortir des propositions concrètes, déclinables dans toutes les CLI. En

2018, ce Club s'est réuni une fois :

* 21 juin : rencontre avec des représentants du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'ASN afin d'apporter aux CLI un éclairage sur les dispositions prévues dans le cadre du projet de décret INB. Ce décret précisera le fonctionnement et les missions des CLI au regard de la Loi sur la Transition Énergétique pour une Croissance Verte (TECV) de 2015.

Les CLI s'interrogent sur la manière dont elles vont devoir modifier leur composition afin d'intégrer des représentants du nouveau PPI qui touche de nombreuses nouvelles communes et départements voisins.

Enfin, lors de cette réunion, le dispositif OpenRadiation leur a été présenté. Cet outil pédagogique permet de centraliser des mesures de la radioactivité effectues par des citoyens dans l'environnement dans le monde entier au travers d'une cartographie dynamique. https://www.openradiation.org/

Les CLI ont toutes montré un réel intérêt pour ce dispositif qui leur permettrait d'engager, localement, avec les citoyens, un travail collaboratif sur la mesure et la collecte de données.



B) Les Groupes Permanents « Santé », « Post-accident », « Démantèlement », « Déchets », « Sûreté » – 6 réunions en 2018

Les Groupes Permanents de l'ANCCLI sont essentiellement composés de membres issus des divers collèges des CLI qui s'informent, partagent, échangent, ensemble, dans le res-

pect des points de vue, sur les grands enjeux des activités nucléaires.

Cette mise en commun des connaissances conduit notamment à produire des Livres Blancs qui sont, à un instant donné, une image de l'état des connaissances, de la diversité d'expressions des membres des CLI. Ces ouvrages se veulent aussi forces de propositions et émettent des recommandations, notamment auprès des institutions et exploitants. http://www.anccli.org/les-livres-blancs

Le Groupe Permanent « Santé »

En 2018, suite aux nombreuses questions émergeant au sein des CLI sur les problématiques de santé, le Conseil d'Administration de l'ANCCLI a proposé la création d'un Groupe Permanent « Santé ».

La première réunion s'est tenue le 18 décembre 2018.

Ce groupe composé d'une vingtaine de membres issus de 10 CLI différentes ont validé le champ d'action de ce GP, à savoir :

- * Partager l'état des connaissances sur les questions de santé autour des INB
- * Proposer des formations pour les membres des CLI afin de développer leur culture de radioprotection
- * Être force de questionnements auprès des institutions en charge du contrôle et du suivi des INB
- * Être à l'initiative d'études, d'expertises, de Livres Blanc...
- * Élargir les questions de santé à la Santé d'origine médicale

* ...

Les membres ont aussi décidé de réaliser des fiches techniques, à l'attention des membres des CLI, en complément de celles rédigées par le Groupe d'experts scientifiques associés de l'ANCLI sur le tritium, la thyroïde, les contaminations externes et internes, le contrôle radiologique de l'eau potable,

Le Groupe Permanent « Post Accident – Territoires » - GPPA

Ce groupe s'est réuni le 03 octobre 2018 : cette réunion a été l'occasion pour l'ASN de présenter les premiers éléments de réflexions de l'évolution de la doctrine nationale post-accidentelle. Celle-ci intègre désormais les dépôts de substances radioactives dans l'environnement qui se forment progressivement lors d'un accident nucléaire de grande ampleur et qui entraînent des rejets atmosphériques sur une longue durée et une contamination durable du territoire affecté.

Cette évolution de la doctrine intègre également les résultats des travaux menés sur la gestion post-accidentelle depuis 2012, notamment en lien avec le retour d'expérience des conséquences de l'accident de Fukushima survenu au Japon en mars 2011 ainsi que celui résultant de la mise en œuvre de la doctrine nationale post-accidentelle au cours de différents exercices nationaux de crise nucléaire.

Cette réunion a également été l'occasion de parcourir les divers programmes européens qui ont trait au post-accident :

- * Projet de recherche CAThyMARA
 Enseignements / évaluation de la contamination interne
- * Projet de recherche européen CONFIDENCE : « Les acteurs locaux face à un accident nucléaire et ses conséquences : quelles ressources pour comprendre et agir face à la complexité et l'incertitude ? »
- * Conclusions et suites du programme de recherche européen SHAMISEN sur l'amélioration de la surveillance sanitaire en situation post-accidentelle

Les membres du GPPA ont été invités à participer à l'atelier français du programme européen de recherche CONFIDENCE du 08 janvier 2019.

CONFIDENCE travaille, notamment, sur les conditions dans lesquelles les acteurs locaux construisent leurs choix :

- En vue de reconstruire des conditions de vie dignes (sur le territoire contaminé ou ailleurs)
- En prenant en compte les incertitudes et la complexité liées à une situation d'urgence nucléaire et de post-urgence (jusqu'à 1 an après l'accident)

http://www.anccli.org/le-groupe-permanent-post-accident-et-territoires-gppa

Le Groupe Démantèlement

Ce Groupe Permanent 2018. Monsieur Julien Vaucluse est venu la Mission



Permanent » - GP DEM

s'est réuni le 31 mai Aubert, Député du présenter le rapport de Parlementaire sur la

«

faisabilité technique et financière du démantèlement des installations nucléaires de base.

La réunion a aussi l'été l'occasion d'aborder le démantèlement des réacteurs UNGG :

* Présentation par Madame Virginie Wasselin-Trupin, Chef de l'Unité d'exper-



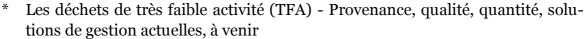
tise des sites et déchets radioactifs de l'IRSN d'une étude sur " Caractérisation des déchets dans le cadre du démantèlement des UNGG".

* Présentation par Madame Estelle Desroches, Directrice de la déconstruction et de la gestion des déchets des réacteurs UNGG à EDF – "Stratégie de démantèlement des UNGG".

http://www.anccli.org/le-groupe-permanent-demantelement-gpd

Le Groupe Permanent « Matières et Déchets radioactifs » (GP MDR)

Le 26 mars, les membres du GP MDR se réunissaient pour faire le point sur deux sujets d'actualité :



* La gouvernance du Plan Directeur d'Exploitation (PDE) de CIGEO - Point sur la démarche engagée par l'ANDRA et suites données à la contribution du GP MDR de l'ANCCLI

Le sujet des TFA sera un sujet majeur du débat public sur le PNGMDR (Plan National de Gestion des Matières et des déchets radioactifs). L'ANCCLI et les CLI souhaitent



Rapport d'activités 2018 ANCCLI

s'impliquer, à leur niveau, dans les initiatives de concertation et de dialogue qui seront lancées par la Commission Particulière du débat Public (CPDP).

Organisation commune des GP

Dans le cadre de la public sur le PNGMDR, de l'ANCCLI ont reçu, le Madame Harel-Dutirou, charge de l'organisation

Lors de cette réunion, faire remonter auprès de



d'une réunion MDR et GP DEM

préparation du débat le GP MDR et le GP DEM 10 septembre 2018, Présidente de la CPDP, en de ce débat.

l'ANCCLI s'est engagée à la CPDP les

préoccupations locales des CLI sur les questions de déchets radioactifs. Le programme prévisionnel des réunions publiques et des ateliers sera envoyé aux CLI et à l'ANCCLI. La CPDP permettra aux CLI de s'exprimer sur les sujets pour lesquels elles auraient engagé des travaux spécifiques (exemple CLIGEET sur les déchets TFA).

Les membres du GP MDR et GP DEM rédigeront un cahier d'acteurs qui alimentera Les réflexions du débat public sur le PNGMDR. L'ANCCLI adressera à la CPDP un recueil de propositions de pistes à explorer pour améliorer la consultation du public.

http://www.anccli.org/le-groupe-permanent-matieres-et-dechets-radioactifs-gpmdr

Le Groupe Permanent « Sûreté »

Ce groupe s'est réuni le 25 octobre 2018, notamment en vue d'apporter des réponses aux demandes récurrentes de membres de CLI qui souhaitaient disposer d'informations plus détaillées sur les enjeux de sûreté liés aux pis-



cines d'entreposage de combustibles usés et sur le projet d'EDF de construire une piscine d'entreposage centralisé. Au cours de cette journée, les différents acteurs sont venus présenter :

* Le cadre règlementaire qui entoure l'entreposage du combustible usé et perspectives de consultation du public sur ce sujet (ASN)

Rapport d'activités 2018 ANCCLI

- * Les enjeux de sûreté liés à l'entreposage du combustible nucléaire usé, la comparaison des avantages et inconvénients de l'entreposage sous eau et à sec en regard de la politique de retraitement du combustible usé retenue par la France (IRSN)
- * Les éléments techniques d'une piscine d'entreposage de combustibles usés et du projet d'un entreposage centralisé (EDF)

Une prochaine réunion pourrait se tenir au cours du premier semestre 2019 au cours de laquelle seraient présentées les piscines d'entreposage actuelles (réacteurs en exploitation) ainsi que le cycle du combustible.

Le GP « Sûreté » a validé la rédaction d'un Libre Blanc sur la question des piscines

d'entreposage de combustibles usés. La diversité des points de vue des membres de CLI impliqués dans le GP pourra ainsi s'exprimer.

Le GT CLI transfrontalières

Depuis 2013, l'ANCCLI, avec le soutien de Rachel Zirovnik, Présidente de la CLI de Cattenom, a créé un groupe de travail spécifiquement dédié aux questions transfrontalières pour permettre aux



CLI concernées (CLI de la Manche, CLI de Gravelines, CLI de Chooz, CLIs de Fessenheim, CLI de Cattenom) de discuter ensemble des spécificités des territoires transfrontaliers, d'échanger sur les manières dont chacune d'entre elles fonctionne et aussi de faire remonter aux institutions des propositions d'actions à mener avec leur CLI. En 2016, les CLI du Bugey et de la Somanu ont rejoint le GT.

En 2018, ce groupe de travail s'est réuni une fois :

* 09 octobre : rencontre avec la MARN (Mission d'Appui aux Risques Nucléaires - Ministère de l'Intérieur) afin d'échanger sur les objectifs de la nouvelle doctrine des PPI et de son application pour les territoires transfrontaliers.

Cette réunion a conduit les membres des CLI Transfrontalières, dont des représentants Belges, Luxembourgeois et allemands, à souligner le besoin d'harmonisation et d'homogénéité des informations transmises de part et d'autre des frontières proches d'installations nucléaires, notamment lors des campagnes d'information sur la distribution des comprimés d'iode.

C) A la demande des CLI, l'ANCCLI participe à leurs Assemblées Générales, leurs réunions de travail, ...

L'ANCCLI est régulièrement invitée à participer aux réunions des CLI pour y présenter les réflexions menées au niveau national sur les grands enjeux nucléaires.

Cette présence est aussi l'occasion pour l'ANCCLI d'écouter et d'entendre les préoccupations des CLI, à l'échelle des territoires. Cela lui permet ensuite d'engager ensuite, des actions, au niveau national afin d'apporter des réponses aux questionnements recueillis.

- **02 février** : participation à l'Assemblée Générale publique de la CLI de Cruas-Meysse
- 13 avril : participation à la réunion plénière de la CLI de Gravelines
- **08 juin** : participation à la soirée débat organisé par le Comité d'Entreprise du CNPE de Gravelines sur « *6 Réacteurs Moteurs de l'Économie du Territoire ; Si le Moteur s'arrêtait* »
- **25 octobre** : participation à la réunion publique sur les PPI de la CLI Marcoule-Gard (PPI), en présence de Madame Barbara Pompili, Députée de la Somme et de Madame Isabelle Harel-Dutirou, Présidente de la CPDP du PNGMDR
- 16 novembre : participation à la réunion plénière de la CLI de Gravelines
- **04 décembre** ; participation à l'Assemblée Générale de la CLI Marcoule-Gard
- **05 décembre** : participation à la réunion publique d'Iter CLI de Cadarache
- **06 décembre :** participation à l'Assemblée Générale de la CLIGEET



Rapport d'activités 2018 ANCCLI

2) L'ANCCLI FAVORISE LA MONTEE EN COMPETENCE DES MEMBRES DE CLI

Depuis de nombreuses années, en lien avec ses partenaires, principalement l'ASN et l'IRSN, l'ANCCLI organise des temps de dialogues, d'échanges, de partage des connaissances avec les membres des CLI sur les principaux grands enjeux de sûreté.

Ces initiatives concourent à favoriser la diversité d'expressions, à dynamiser la montée en compétence des CLI et à stimuler leur capacité d'expertise. La diversité des points de vue favorise l'émergence d'idées, de propositions des différents acteurs, et ce, quelle que soit la position que chacun a vis-à-vis de l'énergie nucléaire.

L'objectif fédérateur étant un bien commun : la sûreté et la protection des populations et de l'environnement.

Ainsi, en 2018, plusieurs processus de dialogue ont été initiés :

- Organisation d'un séminaire sur la santé
- Lancement d'un processus de dialogue (ANCCLI-IRSN-ASN) sur le Dossier d'Option de Sûreté (DOS) d'EDF relatif au projet de piscine d'entreposage centralisé de combustibles usés
- Poursuite du dialogue technique ANCCLI-IRSN sur les 4èmes réexamens de sûreté des réacteurs de 900MWe.

22 et 23 mars 2018 - Séminaire Santé : radioactivité et santé : où en sommes-nous ?

Trois ans après le séminaire sur la radioactivité dans l'environnement et ses effets sur la santé de novembre 2015, l'ANCCLI et l'IRSN ont souhaité à nouveau réunir les différentes parties prenantes et notamment les CLI sur la thématique de la radioactivité et de ses effets sur la santé.

Plus de 120 personnes (CLI, associations, experts non institutionnels...) ont suivi ces 2 jours de séminaire.

28 mars 2018 - Expertise IRSN du Dossier d'Options de Sûreté (DOS) du projet EDF de piscine d'entreposage centralisé - Réunion d'échanges et de recueil des questions de la société civile



Rapport d'activités 2018 ANCCLI

Cette première réunion fut un succès au regard des nombreux échanges qui s'y sont tenus. Elle a permis aux membres des CLI présents (12 CLI représentées et 21membres) de s'approprier les grands enjeux du projet de construction d'EDF, d'une piscine d'entreposage centralisé de combustibles usés et ce, au regard des recommandations formulées dans le PNGMDR 2016-2018.



Cette initiative lancée par l'IRSN visait à impliquer la société civile et des experts non-institutionnels dans une phase clé de l'expertise pour recueillir leurs préoccupations et leurs questions et croiser les questions sociétales avec les points d'attention de l'IRSN.

A l'issue de cette réunion, l'ANCCLI a pu souligner que cette démarche s'inscrivait pleinement dans l'esprit de la Convention d'Aarhus qui préconise

dialogue, information et transparence le plus en amont possible des projets. L'ANCCLI a ainsi confirmé l'attachement qu'elle portait à ces démarches innovantes de concertation et de dialogue, en dehors de tout cadre réglementaire.

Le dialogue pose des questions bien sûr, mais en même temps il éclaircit les zones d'ombre qui peuvent créer la rumeur. De plus en plus de citoyens souhaitent s'impliquer dans les initiatives qui touchent leur territoire et leur pays. Or, s'impliquer nécessite une bonne compréhension des enjeux et un accès facilité aux informations, ce qui permettra, entre autres, à tout à chacun de se forger son propre jugement.

Du point de vue de l'ANCCLI, le dialogue initié sur le projet de piscine d'entreposage centralisé contribuera, entre autres, à un investissement éclairé des citoyens lors du débat public.

11 et 26 juin 2018 - Poursuite du dialogue technique (ANCCLI-IRSN) sur le 4ème réexamen de sûreté des réacteurs de 900MWe

En 2017-2018, l'ANCCLI, l'ASN et l'IRSN ont lancé un nouveau cycle de dialogues techniques sur le 4ème réexamen périodique des réacteurs 900MWe, afin de suivre les instructions techniques qui seront menées dans les mois et années à venir (vieillissement, conformité, agressions internes et externes, accidents graves...).

Ce dialogue technique (3 réunions) avec les membres de CLI et d'experts non institutionnels a eu pour objectifs :

- * D'échanger pendant les instructions des différents thèmes sur les attentes des acteurs de la société
- * D'accompagner la montée en compétence des acteurs de la société sur ces sujets Ce dialogue est complémentaire de la concertation du public sur la phase générique qui a été mise en œuvre, en 2018, sous l'égide du HCTISN.

Entre 2017 et 2018, 3 réunions ont été organisées : http://www.anccli.org/dialogue-technique-4emereexamen-periodiques-des-reacteurs-900mwe

- 1ère réunion 30 novembre 2017 : « conformité et maîtrise du vieillissement »
- 2ème réunion 11 juin 2018 : « agressions internes et externes »
- 3ème réunion 26 juin 2018 : « accident grave Noyau dur post-Fukushima »

L'ANCCLI considère que l'engagement de la société civile sur ce processus du 4ème réexamen de sûreté contribue à alimenter l'indépendance et la diversité de l'expertise, contribue à une complémentarité des points de vue et nourrit le processus d'élaboration de la décision tout en participant à sa transparence.



Rapport d'activités 2018 ANCCLI

3) L'ANCCCLI PARTICIPE AU PROCESSUS DE CONCER-TATION VOLONTAIRE SUR LE 4^{ème} REEXAMEN DE SURETE DES REACTEURS DE 900MWe

Motivé par un impératif d'intérêt général visant à informer les citoyens sur la poursuite de fonctionnement après 40 ans des réacteurs de 900MWe à l'occasion de leur 4ème réexamen périodique et recueillir leurs avis sur les enjeux à prendre en compte lors de ce réexamen, le HCTISN a initié, en 2018, une concertation volontaire sur la phase générique de ce 4ème réexamen.

Dès 2017, l'ANCCLI a participé aux réflexions lancées par le HCTISN afin de formuler des propositions pour l'organisation et la participation du public à l'occasion de ce 4^{ème} réexamen de sûreté.

Le caractère volontaire de cette concertation, sa gouvernance, son objet, son échelle (nationale et sur les 8 sites concernés) mais aussi le fait qu'elle soit placée sous l'égide de 2 garantes de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) lui confèrent un caractère innovant et inédit.

En participant au Comité d'Orientation et au Comité Opérationnel de cette concertation, l'ANCCLI a œuvré pour garantir au mieux et dans l'esprit de



centrales nucléaires.

la Convention d'Aarhus, des modalités d'expression libres et de qualité. Elle a veillé, notamment, à ce que les 8 CLI concernées par ce processus (Tricastin, Gravelines, Dampierre-en-Burly, Bugey, Blayais, Saint-Laurent-des-Eaux, Chinon, Cruas-Meysse) soient entendues et soutenues dans leurs initiatives d'information et de sensibilisation localement, pour une implication forte des citoyens et des acteurs des territoires.

L'ANCCLI s'est félicitée de cette avancée insérant une véritable phase de consultation du public dans la procédure - tout en rappelant qu'elle avait considéré indispensable la tenue d'un débat public, à l'échelle nationale, sur le volet générique de la prolongation de l'exploitation au-delà de 40 ans des

L'ANCCLI, l'ASN et l'IRSN ont initié des dialogues techniques avec la société civile sur le sujet des réexamens de sûreté. Entre 2017 et 2018, 3 réunions se sont tenues sur les grandes thématiques des instructions techniques (vieillissement, conformité, agressions internes et externes, accidents graves...). Les questionnements issus de ces dialogues ont nourri les questions des citoyens et ont alimenté la plateforme numérique d'échange qui a été mise en place dans ce processus.

Enfin, l'ANCCLI considère que dans le domaine nucléaire et plus spécifiquement de celui de la sûreté, une multiplicité d'acteurs aux intérêts divers interagissent et travaillent en alliance ou en tension. La concertation ne vise pas à créer un consensus, mais à déployer un dispositif compréhensible, sincère et accessible qui permette à tout à chacun de se sentir impliqué dans une démarche globale aux nombreuses interactions locales.

Conférence de presse - 06 septembre



2018

Initiatives des CLI sur la concertation 4è ré examen des réacteurs 900MWe en 2018 et 2019

Les réunions publiques des CLI

2018 : 5 réunions

- 12 octobre : CLI de Dampierre- 12 novembre : CLI du Bugey- 30 novembre : CLIGEET

- 13 décembre : CLI de Saint-Laurent-des-Eaux

- 17 décembre : CLI de Cruas-Meysse

2019: 5 réunions

- 10 janvier : CLIn du Blayais à Etauliers
- 23 janvier : CLIn du Blayais, à Bordeaux
- 1er février : CLI de Gravelines, à Calais
- 08 février : CLI de Gravelines, à Dunkerque

- 19 février : CLI de Chinon



Les ateliers thématiques des CLI

2018

- 19 décembre - CLI du Bugey : agressions et vieillissements

2019

- 15 mars - CLI de Gravelines : tendre vers le niveau de sûreté de l'EPR dans un contexte de vieillissement des installations

- 29 mars – CLI de Gravelines : Quelle prise en compte des facteurs environnementaux,

industriels, humains et sociaux?



Les autres actions des CLI

- Groupe miroirs de professeurs CLIn du Blayais
- Groupe miroir d'étudiants CLI de Gravelines et de Dampierre
- Permanences à destination de la population à la Mairie de Sully-sur-Loire - CLI de Dampierre

4) RENCONTRES AVEC LES PARLEMENTAIRES

Depuis de nombreuses années, l'ANCCLI se mobilise, interpelle, écrit aux différents Ministères, aux Parlementaires pour que Loi, qui a créé les CLI (Loi TSN de 2006), soit respectée et notamment en ce qui concerne le financement des CLI sous statuts



associatifs qui devraient percevoir un % de la taxe annuelle sur les INB.

Cette mobilisation avait d'ailleurs conduit, en 2017, 33 Président(e)s de CLI à co-signer un courrier en ce sens auprès du Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire où ils rappelaient :

- Qu'ils portent une RESPONSABILITE collective de soutien au développement de la démocratie environnementale participative
- Que les CLI ont besoin DE MOYENS PERENNES pour assurer pleinement leur rôle d'information du public tout en construisant du lien avec les acteurs locaux et de la filière nucléaire, et ce, pour un développement durable des territoires, dans la transparence et le maintien du plus haut niveau de sûreté nucléaire

Ces actions sont entendues et écoutées : les parlementaires auditionnent l'ANCCLI, considérant, la société civile des CLI comme un lieu de l'expression de l'expertise citoyenne et du bon sens des non-experts en matière de sûreté nucléaire.

Audition par la Commission d'Enquête Parlementaire sur la Sûreté et la Sécurité des installations nucléaires – 15 février 2018

 $\label{lem:http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commissions-d-enquete/commission-d-enquete-sur-la-surete-et-la-securite-des-installations-nucleaires$

L'augmentation du nombre d'incidents survenus au sein des centrales nucléaires françaises au cours de ces dernières années ainsi que les incursions répétées de militants opposés à l'énergie nucléaire ont conduit à la création d'une commission d'enquête, le 20 décembre 2017, pour permettre l'examen, à la fois sur la sûreté matérielle des installations nucléaires et leur sécurité, à l'égard de tout acte de malveillance.

Suite aux 43 auditions menées entre février et juin 2018, le rapport de la commission d'enquête conclut par la publication de 33 préconisations qui visent à :

- lutter contre les risques d'endogamie de l'expertise,
- renforcer le rôle de l'ASN,
- mieux envisager les accidents,
- contrôler la sous-traitance et mieux protéger ses salariés,
- repenser la gestion des déchets et des combustibles,
- prévenir les actes de malveillance,

- mieux contrôler le démantèlement,
- améliorer le contrôle démocratique.

Jean-Claude
Président et Gérard
président de
audité le 15 février
rapporté les points
les CLI sur de très
sûreté, sécurité,
démantèlement,
l'information,
divers acteurs de la
financement des CLI.





nucléaires de base »

Une audition qui a porté ses fruits puisque dans son rapport, la commission précise, en page 170 de « renforcer les moyens financiers des CLI pour améliorer l'information des habitants et permettre le financement d'expertises d'une manière indépendante. Affecter annuellement aux CLI et à l'ANCCLI 1 % du produit de la taxe sur les installations

Audition par la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable du Sénat – 16 mai 2018

Aux côtés de l'ANDRA, l'ASN, l'IRSN et Wise Paris, l'ANCCLI a participé, le 16 mai 2018, à une table ronde organisée par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat sur la gestion et le stockage des déchets radioactifs.

Jean-Claude Delalonde, Président de l'ANCCLI, y a présenté le rôle et les missions des CLI et de l'ANCCLI dans le paysage nucléaire français. L'ANCCLI a également rendu compte de son expérience sur les mécanismes locaux d'information et de participation du public sur les questions de gestion, traitement, entreposage et stockage des déchets.

Enfin, un éclairage particulier a été apporté sur le fonctionnement de la démocratie environnementale sur la question des déchets radioactifs (débats publics, concertations préalables, évaluation environnementale...).

Rencontres avec des parlementaires

* Le 25 janvier 2018 - L'ANCCLI rencontre Monsieur Anthony Cellier – Député du Gard.

Jean-Claude Delalonde, Président et Jean-Pierre Charre, membre du Bureau de l'ANCCLI échangent avec Monsieur Anthony Cellier sur le rôle et le financement des CLI.

- * Le 29 novembre 2018 L'ANCCLI rencontre Madame Martine Filleul Sénatrice
- * Le 19 décembre 2018 Jean-Claude Delalonde, Président, accompagné de l'équipe administrative de l'ANCCLI et de Brigitte Dailcroix,

membre de la CLI de Cadarache, échangent avec Madame Mireille Jouve sur l'application de la loi sur le financement des CLI.





Rapport d'activités 2018 ANCCLI

LES INSTANCES DE l'ANCCLI

L'ANCCLI dispose:

- D'un Bureau qui se réunit en moyenne 3 fois par an. Au cours de l'année, les membres échangent beaucoup par mail
- D'un Conseil d'Administration de 32 membres repartis, à part égale, en 4 collèges (élus, associatifs, syndicats et personnes qualifiées). Le CA se réunit en moyenne, à Paris au moins deux fois par an.
- D'une Assemblée Générale composée des membres de CLI désignés par ces dernières pour les représenter à l'ANCCLI. L'AG se réunit une fois par an, à Paris.
 - D'un groupe d'experts scientifiques associés

Grâce à tous ses membres bénévoles, l'ANCCLI est force de propositions et apporte le point de vue de la société civile sur de très nombreux sujets discutés au niveau national et/ou européen sur les grands enjeux liés aux activités nucléaires.



L'ANCCLI est une partie prenante sans parti pris

Réunion du Conseil d'Administration de l'ANCCLI – 02 octobre 2018

L'assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue le 06 novembre 2018.

Elle fut l'occasion de présenter les actions menées par l'ANCCLI tout au long de l'année 2018. L'ASN est venu échanger sur la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs qui la liera à l'ANCCLI de 2019 à 2022. L'IRSN a confirmé son soutien et son souhait de renforcer les liens tissés avec l'ANCCLI.



Le Conseil d'Administration



Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2018, les 14 mars, 25 juin et 02 octobre

Le Bureau

Le Bureau s'est réuni 4 fois en 2018, les 15 février, 15 juin, 1er octobre, 05 novembre.

La réunion du 15 février a été l'occasion d'un moment de convivialité. Monique Sené ainsi que Michel Eimer, membres du Bureau sortants, avaient été conviés afin de les remercier de leur implication et de leur dévouement sans relâche au sein de l'ANCCLI. Ils continueront à travailler avec l'ANCCLI.



Rapport d'activités 2018 ANCCLI

LE GROUPE D'EXPERTS SCIENTIFIQUES ASSOCIES DE L'ANCCLI

En 2017, suite à différents dysfonctionnements, l'ANCCLI a souhaité suspendre les activités du Comité Scientifique.

Paralèllement, en novembre 2017, le Conseil d'Administration nouvellement élu a décidé de créer un Groupe de Travail « Expertise » chargé de réfléchir sur les futures modalités de l'expertise de l'ANCCLI, notamment en soutien aux CLI.

Ce GT « Expertise » s'est réuni le 30 janvier 2018 et a proposé, à l'unanimité d'associer à l'ANCCLI (comme le prévoit les statuts) des **EXPERTS SCIENTIFIQUES**.

- Les experts scientifiques sont tous des membres associés conformément au Titre II –Article 4 des statuts qui prévoit que l'ANCCLI peut disposer de membre associés (les membres associés de droit sont des personnalités qualifiées ou des représentants de l'ASN ou de l'Etat).
- Pierre Gaillard, Vice-Président de l'ANCCLI est nommé référent entre le groupe d'experts scientifiques associés et les instances de l'ANCCLI.
- Les experts scientifiques se regroupent au sein de pôles thématiques (Santé, Environnement, Sûreté...) en fonction des domaines de compétences de chacun.
- A la demande du Conseil d'Administration ou sur proposition du pilote des pôles thématiques, les experts scientifiques peuvent être amenés à travailler sur un thème de fond ou sur la rédaction d'un document type Livre Blanc.
- Sur proposition des pilotes de pôles ou du Conseil d'Administration, le groupe d'experts scientifiques peut s'étoffer d'experts membres de CLI, universitaires, chercheurs, retraités, enseignants... choisis pour leurs compétences.

Sous l'égide des pilotes des pôles :

- Les experts scientifiques ont pour mission, au sein de leur pôle thématique d'expertise respectif, de mettre en œuvre des actions et outils (propositions de formations de base, guides méthodologiques, expertises ciblées, etc, ...) qui viendront en support direct aux CLI,
- les experts scientifiques doivent, autant que possible, être disponibles pour se rendre sur les territoires et présenter leurs domaines de compétences au chargé de mission et aux membres de CLI,
- les experts scientifiques doivent être disponibles, dans la mesure de leurs possibilités et en fonction de leurs compétences, pour répondre aux demandes d'expertise des CLI et de l'ANCCLI. Ils peuvent être amenés à travailler par bassin de vie de CLI.

Charte de déontologie

Une Charte de déontologie et d'engagement a été mise en place. Tous les experts scientifiques associés l'ont signé.

Le groupe d'experts scientifiques associés de l'ANCCLI s'est réuni 2 fois en 2018 (17 avril et 28 novembre).

Les experts travaillent à la réalisation de fiches thématiques pragmatiques et accessibles pour les membres des CLI :

- Bilan radiologique de l'environnement
- Bioaccumulation et comportement du Tritium
- Rejets des polluants chimiques des CNPE
- Rejets et impacts thermiques (Thermo-clean)
- · Les effets du radon
- Enquêtes alimentaires autour des CNPE
- 3 Fiches sur l'iode (Les rejets Pourquoi administrer de l'iode ? Comment administrer de l'iode ?)
- PPI
- · Unités de la radioactivité
- Calcul de doses, équivalent-dose, dose reçue
- Cycle du combustible
- Qu'est-ce-que la radioactivité ?

L'ANCCLI ET SA COMMUNICATION

Diffusion des épisodes de Julie et Martin au sein des CLI mais aussi lors de la Conférence nationale des CLI (06 novembre 2018)

« Les Commissions Locales d'Information : tu connais ?» - http://www.anccli.org/portfo-lio/presentation-anccli

« **C'est quoi la sûreté nucléaire ?**» - http://www.anccli.org/portfolio/chroniques-de-julie-et-martin-cest-quoi-la-surete



« Nucléaire : quels comportements CITOYEN face à un évènement majeur ? » - http://www.anccli.org/portfolio/chroniques-de-julie-et-martin-nucleaire-quels-comportements-citoyen-face-a-un-evenement-majeur

L'ANCCLI s'est mise en conformité avec les règles RGPD (Règles Générales de Protection

des Données)

- Constitution d'un registre de tous nos fichiers mails et autres
- Mesures nécessaires pour garantir la sécurité des données (hébergeur)
- Mail à tous les destinataires de notre Lettre d'Information (obligation d'information et de transparence à l'égard des personnes dont nous avons les données)

L'ANCCLI améliore la lisibilité et la diffusion de sa Lettre d'information électronique

- Lettre d'information plus courte, plus facile à lire et centrée sur l'actualité du moment
- Diffusion une fois par mois : plus de régularité pour créer un rendez-vous avec nos abonnés

All residence of the control of the

L'ANCCLI poursuit le développement de ses Tweets :@anccli

- Tweet à l'occasion de toute manifestation à laquelle participe l'ANCCLI
- Tweet pour inciter les « followers » à lire tel ou tel doc que nous aurions mis en ligne sur notre site
- Tweet pour rappeler la disponibilité de tel ou tel Livre Blanc, rapport, étude...

L'ANCCLI met en place des règles de diffusion de ses documents et information

Interviews avec des journalistes

- La Voix du Nord 27 janvier 2018
- Ouest-France 08 mars 2018

LES PARTENARIATS DE L'ANCCLI

En tant que réseau d'échanges sur la transparence et la sûreté nucléaire, l'ANCCLI entretient des partenariats étroits avec les institutions nationales (Ministères, HCTISN, ASN, IRSN...) et renforce ses relations avec les exploitants



1) Support ANCCLI/IRSN/ASN:

méthodologique accompagner les

acteurs du territoire dans la préparation d'une gestion post-accidentelle

Depuis 2015, l'ANCCLI, l'ASN et l'IRSN travaillent à la mise en place d'un support

digital didactique, animé dans le but de sensibiliser et d'accompagner les acteurs des territoires aux problématiques post-accidentelles d'un accident nucléaire.

L'ANCCLI, l'ASN et l'IRSN souhaitent, à travers la conception de cet outil, partager et valoriser les expériences de sensibilisation aux problématiques post-accidentelles et réussir à mobiliser les territoires, pour que demain, si un accident majeur survient, la gestion post-accidentelle se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Ce site comprendra également, sur la page de garde, d'une petite animation permettant d'expliquer à des néophytes la notion de phase post-accidentelle.



2) Participation aux initiatives lancées par l'ASN

Rapport d'activités 2018 ANCCLI

Afin d'apporter le point de vue de la société civile, l'ANCCLI participe activement à différents groupes de travail et programmes mis en place par l'ASN (PNGMDR, CO-DIRPA, conférence annuelle des CLI, FSOH, GP déchets, réseau RNM, GPE ...). La réunion annuelle d'échanges entre le Bureau de l'ANCCLI et le Président et les Commissaires de l'ASN est un moment clé du partenariat ANCCLI/ASN.

Parallèlement, l'ASN est régulièrement invitée à participer à différentes réunions de l'ANCCLI. Ainsi, un représentant de l'ASN est présent lors de notre Assemblée Générale ainsi qu'aux réunions du CLUB des chargés de mission des CLI.

Ces divers échanges ont permis, au fil du temps, de nouer de solides relations de confiance entre l'ANCCLI et l'ASN.

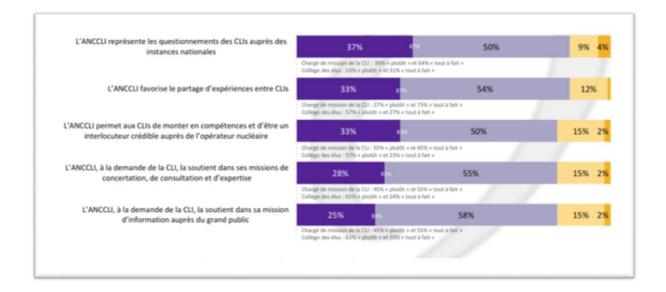
Un audit qui réaffirme le rôle « fédérateur » de l'ANCCLI auprès des CLI

Au cours de l'année 2018, l'ASN et l'ANCCLI ont échangé à de très nombreuses reprises dans le cadre du renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs qui liera l'ASN et l'ANCCLI pour la période 2009-2022. Le renouvellement de cette convention a été l'occasion :

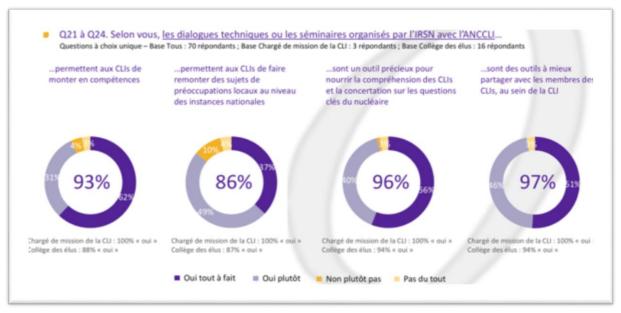
- de faire le bilan de l'impact du programme d'actions défini dans le cadre de la précédente convention ASN/ANCCLI, en complément des audits d'ores et déjà réalisés par l'ANCCLI,
- d'ouvrir de nouvelles perspectives permettant d'optimiser l'efficacité de ce programme d'actions et de renforcer son impact, auprès de chaque public visé et, bien sûr, en cohérence avec les missions de l'ANCCLI et des CLIs,
- de réinterroger les missions et les objectifs de l'ANCCLI, en tenant compte des contraintes budgétaires. Autrement dit, les missions et objectifs se doivent d'être réalistes au regard des subventions allouées.

L'étude proposée par un consultant privé et financé par l'ASN était structurée en 3 phases principales :

- Une phase qualitative constituée de vingt entretiens,
- Une phase quantitative : envoi d'un questionnaire aux 34 CLIs fédérés au sein de l'ANCCLI : ce questionnaire a été adressé par les CLIs à leurs parties prenantes et a permis, notamment, d'estimer l'impact des outils proposés par l'ANCCLI,
- Une phase qualitative auprès d'un échantillon représentatif de 3000 Français. Parmi les très nombreux résultats, on note :
 - 1) Le rôle fédérateur de l'ANCCLI dans les missions de représentation nationale, le partage d'expériences et la montée en compétence des CLIs



2) Des dialogues techniques et des séminaires plébiscités et perçus comme des outils précieux



L'enquête nationale auprès de 3 000 français montre que la majorité des répondants estime ne pas être bien informée sur la sûreté nucléaire tout en s'y intéressant.

Les répondants citent la radio locale et les réseaux sociaux comme les premières sources d'information sur les problématiques nucléaires au niveau local.

Des résultats précieux qui serviront aux CLI et à l'ANCCLI pour la définition de leurs programmes d'actions pour les années à venir.

• 30ème conférence annuelle des CLI – 06 novembre 2018

L'ANCCLI et l'ASN co-organisent, depuis 2005, la Conférence Nationale

des CLI. L'objectif de cette édition 2018 a été, plus encore que les années précé-

dentes, de valoriser le travail des CLI et les initiatives qu'elles mènent sur leur territoire, de rendre visible leurs expériences remarquables, de montrer la vitalité du tissu des CLI.

Plusieurs changements dans l'organisation de la conférence ont été mis en place :

> - Un médiateur de la salle a été chargé de répercuter les questions posées par les CLI par SMS sur un numéro vert gratuit (pas de projection). Profil type journaliste scientifique.



Objectif : rassembler et trier les questions, Faire entendre les membres de CLI qui ne prennent jamais la parole.

- Construire la partie actualité autour des interventions des CLI concernées : comment se sont-elles emparées du sujet ? quels ont été les questionnements

et réactions locales?



- Susciter un partage d'expériences sur les missions des CLI via des témoignages thématiques de CLI.

Deux sessions thématiques ont le rôle des CLI au cœur du débat, avec des témoignages :

Sous-traitance et vigilance citoyenne ;

Extension des PPI : comment répondre au défi du changement d'échelle des CLI ?

Quelques données intéressantes du bilan de cette 30ème édition :

- 222 participants à la Conférence en 2018
- 31 CLI représentées sur 35
- 91% des répondants (82) au questionnaire de satisfaction considère que la présence renforcée des CLI à la tribune est positive (62% très positive)
- 87% des répondants ont une appréciation positive de la conférence
- A améliorer : la gestion des questions (mieux gérer la répartition question par SMS et question par micro dans la salle).

3) Participation aux initiatives lancées par l'IRSN

Depuis 2003, l'ANCCLI et l'IRSN ont engagé une coopération qui contribue à ce que les membres des CLI, qui le souhaitent, acquièrent une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des enjeux des activités nucléaires et du rôle des différents acteurs du système de maitrise des risques. Cet engagement s'est renforcé en 2013 avec la signature de la poursuite de cette coopération.

Depuis dix ans de nombreuses actions communes ont été menées, d'abord dans le do-



maine de l'environnement et de la santé, puis dans celui de la sûreté nucléaire, des déchets, des facteurs sociaux organisationnels et humains (FSOH), du démantèlement, des visites décennales, cuve EPR, 4ème ré examen de sûreté des réacteurs de 900 MWe, ...

• 15 ans de partenariat IRSN – ANCCLI, le 22 mars 2018

L'ANCCLI et l'IRSN ont souhaité partager un moment de convivialité, le 22 mars 2018 afin de fêter les 15 ans de partenariat qui unissent ces deux structures.

Lors de son discours, Jean-Claude Delalonde, Président de l'ANCCLI a rappelé qu'au début du partenariat, ce rapprochement expert public/société civile avait été vivement critiqué, faisant naître méfiance et inquiétudes.

Paradoxalement aujourd'hui ce partenariat apparait aux yeux de tous comme exemplaire et novateur. En effet, nous sommes maintenant dans l'air du temps : la transpa-



rence, l'accès à l'information, l'accès à la diversité d'expertises, la montée en compétence sont aujourd'hui souhaitées et plébiscitées!

• Les actions ANCCLI-IRSN de 2018, ce sont aussi

- 1 séminaire sur la santé 22 et 23 mars 2018 : « radioactivité et Santé : où en sommes-nous ? »
- 2 journées de dialogue techniques sur le 4^{ème}
 réexamen de sûreté des réacteurs de 900MWe –

11 et 26 juin 2018

- 1 journée d'échanges et de dialogue autour du Dossier d'Option de Sûreté d'EDF pour une piscine d'entreposage centralisé de combustibles usés
- 3 réunions du Comité de Suivi ANCCLI-IRSN

• Comité d'Orientation de la Recherche de l'IRSN (COR)

Jean-Claude Delalonde, Président de l'ANCCLI, est membre du COR de l'IRSN. En l'absence de la désignation d'une nouvelle Présidente, M.Delalonde a assuré la présidence lors de la réunion du 1^{er} juin 2018 et a co-présidé, avec la nouvelle Présidente, Mme Marie-France BELIN, la réunion du 08 novembre 2018

Par ailleurs, des membres de l'ANCCLI participent aux 2 groupes de travail mis en place au sein du COR, le GT Post-Accident et le GT TFA.

Les avis de l'IRSN transmis aux CLI

Les avis de l'IRSN constituent la synthèse de l'expertise réalisée par l'Institut en réponse à la demande de l'autorité publique (autorité de sûreté, direction ministérielle, service déconcentré de l'État ...) qui l'a saisi. Chaque avis présente, pour le sujet ou le dossier expertisé, la position que l'IRSN adresse à cette autorité, au terme de son instruction scientifique et technique en matière d'évaluation et de maîtrise des risques, ainsi que ses éventuelles recommandations.

De février 2009 à février 2016, les avis majeurs de l'IRSN ont été rendus publics dans le cadre d'une action concertée avec l'ASN.

Depuis mars 2016, les avis émis sur saisine de l'ASN sont publiés bimensuellement sur le site internet de l'IRSN et, les CLI et l'ANCCLI en sont informées.

• L'ANCCLI participe à l'essai du réacteur expérimental CABRI

L'IRSN et le CEA ont réalisé avec succès, lundi 16 avril 2018 à Cadarache, un premier essai simulant une situation accidentelle dans le cadre du programme international Cabri (CIP), effectué dans le réacteur Cabri. Cette expérience, réalisée sur une nouvelle boucle à eau sous pression, constitue la première étape du programme de recherche international CIP dédié à l'amélioration des connaissances sur le comportement du combustible des réacteurs à eau sous pression (REP), lors d'une situation accidentelle correspondant à une augmentation soudaine de puissance du réacteur.

4) Participation aux initiatives lancées par le HCTISN

En 2018, l'ANCCLI s'est fortement impliquée, aux côtés des CLI et du HCTISN pour une bonne participation du public au processus de concertation lancé le 06 septembre 2018, sur le 4^{ème} réexamen de sûreté des réacteurs de 900MWe (voir page 23).

L'ANCCLI est représentée dans le Comité d'Orientation et dans le Comité Opérationnel mis en place pour lancer cette consultation du public sur les enjeux liés au 4ème réexamen de sûreté.

Par ailleurs, l'ANCCLI continue de participer aux autres GT (Cuve, TFA, cycle du combustible...)du HCTISN et est représentée au sein du Bureau.

Depuis la création du HCTSIN, l'ANCCLI a développé un partenariat étroit avec cette institution qui se traduit, outre sa participation dans ses différents groupes de travail (GT CIGEO, GT Audit, GT Cuve, GT TFA, ...), par un travail fructueux de collaboration dans le cadre de la démarche Aarhus



Convention and Nuclear (ACN) initiée par l'ANCCLI depuis 2009.

Dans le cadre du processus ACN, en 2010, l'ANCCLI et le HCTISN avaient initié en partenariat avec l'ASN, l'IRSN et Greenpeace, une table ronde française autour de la

mise en œuvre concrète dans le domaine nucléaire des droits garantis par la Convention d'Aarhus (accès à l'information, participation au processus de décision, accès à la justice).

Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport et de recommandations rendus publiques en 2013 qui apportent des idées intéressantes pour faire évoluer les processus de consultation français.

Rapport d'activités 2018 ANCCLI

LES AUTRES RENCONTRES

Rencontre avec le COSSEN – 11 avril 2018

Après une série d'intrusions sur des sites nucléaires civils, le ministère chargé de l'énergie, le ministère de la Défense ont confié, en mai 2015, au général de division Pierre-Yves Cormier, une mission de préfiguration visant à créer une structure unique à même d'améliorer la réponse de l'État dans le domaine de la sécurité nucléaire. Les conclusions présentées en décembre 2015 ont donné naissance au commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire. Mesure 68 du plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme présenté par le Premier ministre le 9 mai 2016, le COSSEN est officiellement créé par un arrêté du 20 juillet 2016.

Le décret du 20 avril 2017 en fait un service à compétence nationale rattaché à la gendarmerie nationale, historiquement très présente dans le domaine de la sécurité nucléaire et institution support dès le début.

L'ANCCLI est allée présenter au COSSEN, le 11 avril 2018, le rôle et les missions des CLI et de l'ANCCLI. Une rencontre basée sur un bien commun, celui du renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaire.

Rencontre avec Monsieur Guespereau, Directeur de Cabinet de Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat - 15 mai 2018

Le 15 mai 20128, Jean-Claude Delalonde, Président et Madame Rachel Zirovnik, Vice-Présidente de l'ANCCLI et Présidente déléguée de la CLI de Cattenom, rencontraient M. Guespereau.

Un échange destiné à débattre des opportunités pour construire du dialogue, des échanges avec la société civile sur la question des déchets radioactifs.

L'ANCCLI a rappelé que La concertation est voulue par la population, les citoyens sont très concernés par tout ce qui touche à leur cadre de vie et souhaitent donner leur avis et contribuer aux choix qui sont effectués. Cependant ils ont aussi l'impression que la concertation a pour intention de faire croire qu'on écoute les citoyens alors que ce n'est pas le cas, ou d'augmenter leur adhésion à des décisions déjà prises. Par exemple, la concertation sur le PNGMDR peut poser des questions sur Cigéo ou encore sur le projet de piscine d'entreposage centralisé de combustibles usés... alors que les décisions sont déjà fortement engagées.

Il faudra donc bien veiller à définir le cadre de la démarche de concertation : objet, sujets, moyens, suivi et retour de la démarche.

Rencontre avec des représentants de l'autorité de sûreté nucléaire et de l'expert technique Chinois – 30 octobre 2018

Dans le cadre des échanges et du partage d'expérience sur fonctionnement des CLI et de l'ANCCLI avec des instances internationales, l'ANCCLI, aux côtés de l'IRSN, du CLIs de Bure et d'experts non institutionnels rencontraient, le 30 octobre, un représentant

de l'autorité de sûreté nucléaire chinoise (NNSA - National Nuclear Safety Administration) et un représentant de l'expert public chinois (NSC - Nuclear and Radiation Safety Center, le TSO créé en 1989)

Un échange centré sur la communication vers le public, au sens large, en vue de, selon les termes de l'autorité de sureté « renforcer la confiance que le public peut avoir dans le nucléaire » (et plus particulièrement sur la gestion des déchets) mais aussi dans l'autorité (NNSA) et dans son TSO (NSC).



EUROPE ET INTERNATIONAL

Les liens de l'ANCCLI avec l'Europe et même l'international sont aujourd'hui indéniables et même si la priorité de l'ANCCLI est avant tout, de répondre aux préoccupations locales et nationales, son expérience, son modèle unique de concertation, de transparence font qu'elle est très régulièrement sollicitée pour apporter, lors de manifestations européennes, le point de vue de la société civile sur les grands enjeux des activités nucléaires, un domaine où l'expertise citoyenne est en-



core vue, dans de nombreux pays, comme impensable.

Quelques exemples de participations en 2018

- Nombreuses réunions dans le cadre de NTW (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale)
- Participation, avec la CLI de Cattenom, à l'atelier technique de l'AIEA sur l'implication des parties prenantes dans le cycle de vie d'une installation nucléaire - 3 au 7 septembre 2018
- Participation au séminaire de réflexions de NTW 11 et 12 septembre 2018
- Participation à une conférence de l'AIEA sur les liens entre la société civile et l'expert technique public (IRSN) 17 octobre 2018
- Rencontre avec des représentants de l'autorité de sûreté nucléaire Chinoise 30 octobre 2018
- Participation, avec la CLI de Cattenom, à l'atelier technique de l'AIEA sur les expériences des parties prenantes à l'échelle locale dans les programmes de gestion des déchets nucléaires - 12 au 16 novembre 2018
- Participation au séminaire du programme européen ENGAGE 12 et 13 octobre 2018

Participation aux travaux de NTW - Nuclear Transparency Watch http://www.nuclear-transparency-watch.eu/fr/

L'ANCCLI est activement impliquée dans les travaux de NTW, Jean-Claude Delalonde, Président de l'ANCCLI est un des vice-présidents de NTW.

Depuis sa création, NTW s'est considérablement développé et continue de croître, ses membres fondateurs intégrant les visions de nouveaux membres issus de différents horizons. Les priorités de notre réseau continuent également d'évoluer avec le paysage européen, de nombreux facteurs indiquant une crise systémique de la sûreté nucléaire (incertitudes accrues du fait du vieillissement et de la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires, impacts du changement climatique, problèmes de sécurité liés à la menace terroriste, pression accrue sur la réduction des coûts de sécurité).

Dans ce contexte, le bureau de NTW a organisé un séminaire stratégique avec le conseil d'administration et a invité les membres de NTW les 10 et 11 septembre 2018 à Paris afin de discuter et de renforcer un accord commun concernant la stratégie de NTW.

FOCUS SUR LES TRAVAUX DE ACN FRANCE

Le pilotage général de la seconde phase de la démarche ACN France est assuré par un COPIL regroupant les mêmes institutions : ANCCLI, ASN, Greenpeace, IRSN, avec la participation de membres du HCTISN. Il est présidé par l'ANCCLI.



Deux grandes thématiques ont été identifiées à l'issue de la démarche ACN1 France :

- Thématique 1 : l'examen des conditions de mise en œuvre des recommandations émises dans le rapport issu de la première phase de la table ronde ACN France rendues publiques en 2013. Un groupe de travail dédié a été créé pour travailler sur cette thématique. Il est piloté par l'IRSN et co- piloté par l'ANCCLI, l'ASN et Greenpeace.
- Thématique 2 : la préparation aux situations de crise et à leur management. Un groupe de travail dédié a été créé pour travailler sur la planification de la gestion de crise et sur le post-accident. L'accent est notamment mis sur la dimension transfrontalière de ces questions. Ce groupe de travail est piloté par l'ANCCLI et co-piloté par l'ASN et, la table ronde du 21 juin 2016 à Metz constitue le point de départ de ses travaux.

CONCLUSION

Préconisation du rapport

DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE parlementaire sur la Sûreté et la Sécurité des installations nucléaires

« Renforcer les moyens financiers des CLI pour améliorer l'information des habitants et permettre le financement d'expertises d'une manière indépendante.

Affecter annuellement aux CLI et à l'ANCCLI

1 % du produit de la taxe sur les installations nucléaires de base »

Rapport d'activités 2018 ANCCLI